Fra nce-Monde

USA : la victoire de Joe

INTERVIEW. Juriste spécialiste des institutions américaines, Anne Deysine analyse les conséquences de la « prise » du Capitole.

Anne Deysine. Photo Le Maine Libre-Yvon LouéÉ

Que révèlent de l'état du pays les événements qui se sont déroulés dans l'enceinte du Capitole ?

Anne Deysine : « Voir une foule attaquer les institutions, prendre d'assaut le Capitole pour empêcher le processus de passation de pouvoirs d'une présidence à l'autre a été un choc tellement fort ! Donald Trump a su entendre les griefs de l'Amérique rurale qui se considérait abandonnée à juste titre par les élites démocrates, et même républicaines. Ajoutez ses 88 millions de followers, des gens inquiets pour leur identité, secouez tout cela, et l'on obtient la poudrière actuelle. Donald Trump à force de mensonges, de fakenews tweetées et retweetées, a aussi légitimé les tentations d'une extrême droite américaine raciste, qui a toujours existé mais restait larvée en raison de la censure sociale. Quand il refuse de condamner les suprémacistes après les événements de Charlottesville, il jette de l'huile sur le feu. Il est donc directement responsable de la prise du Capitole, responsabilité partagée avec le silence d'une partie des Républicains. »

Quelle sera la boussole du parti Républicain, qui vient aussi de perdre le Sénat après les élections en Géorgie ?

« Les Républicains sont fracturés entre ceux qui depuis quinze jours ont décidé de respecter le processus électoral en acceptant la victoire de Joe Biden, ceux plus rares qui avaient lâché Trump très tôt comme Mitt Romney. Enfin, il reste à la Chambre des Représentants encore une centaine de jusqu'auboutistes, dont deux ou trois dangereux adeptes du complotiste Qanon.

Mais en général, une bonne partie des leaders Républicains sent le danger d'un soutien inconditionnel à Donald Trump. Biden va essayer de travailler avec cette famille légitimiste. »

Chez les Républicains, la stratégie est de ne pas insulter l'avenir ?

« Il entre une part d'opportunisme. Nul candidat républicain dans l'histoire n'a atteint les 74 millions de voix recueillies par Donald Trump en novembre dernier. Ce chiffre énorme incite à ne pas négliger cet électorat. Des sénateurs tels que Josh Hawley ou Ted Cruz qui songent à une candidature en 2024, ne peuvent ignorer ce socle. »

Dans quelle mesure la démocratie américaine ressort-elle affaiblie de ces quatre années ?

« Sous le mandat de Donald Trump, des questions ahurissantes ont surgi, dont les dernières : demander au secrétaire d'État de Géorgie de trouver 11 000 voix en faveur du président battu ou interrompre le processus de certification des résultats de l'élection. La démocratie américaine a donc pris des coups terribles, pourtant les institutions ont résisté. Même la Cour Suprême que le président des États- Unis pensait à sa botte après sa nomination de trois juges, a refusé d'être instrumentalisée. »

Le choc des derniers jours peut-il être salutaire ?

« C'est la bonne nouvelle à retenir car d'aucuns songent désormais à renforcer les institutions. Notamment, il s'agirait de préciser certaines lois afin d'empêcher les dérives. À la lumière de ce qui s'est passé ces derniers temps avec la nouvelle équipe de Joe Biden interdite d'accéder aux informations et aux dossiers importants, un nouveau texte pourrait empêcher qu'une telle situation se reproduise. D'une façon générale, les faiblesses du régime ont été identifiées grâce à Trump. Des points seront probablement réformés. »

La majorité au Sénat désormais acquise aux démocrates va-t-elle permettre d'apaiser le climat ?

« Cette majorité permettra déjà à Joe Biden de débloquer les fonds nécessaires pour aider les états à lutter contre le Covid. Il pourra aussi compter sur le soutien de quelques figures Républicaines au nom de l'intérêt supérieur de la Nation. »

Frédérique Bréhaut

BIO EXPRESS

Anne Deysine en six dates

1972 : effectue son stage de Sciences Po au Sénat américain.
1994 : créée à l'université de Paris-Nanterre un master d'affaires internationales.
1998 : nommée vice-présidente de l'université Paris-Nanterre.
2004 : créé un programme de Droit comparé avec une université de San-Francisco.
2015 : publie « La Cour suprême des États-Unis » (Dalloz).
2020 : publie « Les États-Unis et la démocratie » (L'Harmattan).